

Remarques sur le choix du pronom personnel devant faire suivi d'un infinitif

Autor(en): **Glättli, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **43 (1979)**

Heft 171-172

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399679>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REMARQUES SUR LE CHOIX DU PRONOM PERSONNEL DEVANT FAIRE SUIVI D'UN INFINITIF

La règle qui fera l'objet de l'article qu'on va lire se lit dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Jean-François Féraud (1725-1807). Ne disposant pas de cet ouvrage, je cite le texte de la *Grammaire des Grammaires* de Charles-Pierre Girault-Duvivier¹. Le voici : « Une des propriétés du verbe faire est de s'identifier avec l'infinitif qui le suit immédiatement, et de ne former avec cet infinitif qu'un seul et même verbe dont le sens est toujours actif ; d'où il résulte que le verbe faire doit être précédé des pronoms lui, leur, et non des pronoms le, la, les, lorsque l'infinitif a un régime direct : car un verbe actif ne peut avoir deux régimes directs : « On lui fit obtenir un emploi, on lui fit faire cette démarche » ; et qu'il veut les pronoms le, la, les, toutes les fois que le verbe à l'infinitif n'a point après lui de régime direct : « On le fit renoncer à ses prétentions ; on le fit consentir à cette demande. » » Cette règle se lit à peine modifiée dans le dictionnaire Bescherelle, Paris 1857, et dans celui de Littré, Paris 1874.

Visiblement l'auteur de cette règle tâche de faire respecter un certain ordre, de mettre un frein à une liberté qu'il juge excessive. On sait qu'elle a eu du mal à se faire observer. Je signalerai trois points.

Adolf Tobler fait observer que *lui* ou *leur* sujet de l'infinitif n'est pas nécessairement accompagné de l'infinitif d'un verbe transitif direct². D'après lui ces deux pronoms s'emploient aussi en fonction de sujet d'un verbe intransitif ou transitif indirect. Parmi les nombreux exemples qu'il cite, j'en choisis deux qui illustrent ce fait de syntaxe :

1. « Puisque son régime ordinaire l'a laissée ou rendue saine et bien constituée (la nourrice), à quoi bon *lui en faire changer* ? » Jean-Jacques Rousseau, *Emile*, *Œuvres II*, 25.

1. *Tome II*, Paris 1873, p. 1149.

2. *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, 1. Reihe, Leipzig 1920, p. 201.

2. « des hallucinations de l'ouïe qui *lui font écouter* par derrière, quand on lui parle en face », *Journal des Goncourt I*, 164.

Plusieurs grammairiens ont insisté sur le fait qu'à toutes les époques de la langue on trouve *le, la, les* en fonction de sujet d'un infinitif suivi d'un complément direct, représenté par un substantif ou une proposition complétive ¹ :

3. Il m'assura qu'il *la feroit consentir* que je sceusse la passion qu'il avoit pour elle ².

« Dans la langue actuelle, le datif est toujours demandé avec faire ³ », affirme Nyrop. C'est une erreur du grand historien du français. Voici quelques exemples de cette construction non encore signalés :

4. Mais il y avait quelque chose de plus, qui *les faisait chercher* leurs doigts, rapprocher leurs chaises, engager l'un dans l'autre leur regard ⁴ :
5. Il éprouva une gêne qui malgré lui *le faisait retirer* son corps, rapprocher ses épaules comme frileusement ⁵.
6. Et cependant, au fond de lui, une obscure complaisance *le faisait docilement suivre* son ami ⁶.
7. Aussi serait-il désirable que les Occidentaux ne renouvellent pas les erreurs qu'ils commirent dans le passé en s'abandonnant à des illusions qui *les firent négliger* leur préparation militaire ⁷.
8. A ces dispositions s'ajoutait enfin cette curiosité d'esprit, maintes fois soulignée, qui *le faisait chercher* le talent sous toutes ses formes ⁸.
9. Ses fonctions *le firent côtoyer* ceux qui dirigeaient alors le monde, et il prit dans ces contacts le goût de l'histoire ⁹.

1. Voir à propos de cette construction Georges Gougenheim, *Études sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris 1929, p. 359-360 ; A. Haase, *Syntaxe française du XVII^e siècle*, Paris 1914, p. 208 ; Kr. Sandfeld, *Syntaxe du français contemporain, III. L'infinitif*, Copenhague-Paris 1943, p. 172 ; Jacques Damcurette et Édouard Pichon, *EGLF, t. III*, Paris 1933, § 1066, p. 518 s.

2. M^{me} de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, éd. Pléiade, Paris 1958, p. 1146.

3. *Grammaire historique de la langue française, t. 6^e*, Copenhague 1930, p. 190.

4. Marcel Prévost, *Les anges gardiens*, *La Petite Illustration*, 26 avril 1913, p. 151.

5. Abel Hermant, *La reposée*, Paris 1937, p. 213.

6. Roger Martin du Gard, *Jacques Thibault*, Paris 1946, p. 295.

7. René Payot, *Menaces pour l'OTAN*, *Journal de Genève*, 2 juin 1965, en première page.

8. Georges Bordonove, *Fouquet coupable ou victime ?* Paris 1976, p. 142.

9. Duc de Castries, *Jacques Chastenet*, *La Revue des Deux Mondes*, mars 1978, p. 554.

Le troisième point intéresse la question de l'ordre des mots. Il s'agit de l'intercalation d'un terme nominal entre faire et l'infinitif¹. On en trouve des exemples durant tout le moyen âge. Cette construction renaît dans la dernière moitié du XIX^e siècle comme une sorte d'artifice de style².

Mais revenons à ce que fait remarquer Tobler, à savoir que *lui* et *leur* s'emploient aussi en fonction de sujet d'un verbe intransitif ou transitif indirect. Sans doute. Damourette et Pichon lui emboîtent le pas³. Selon eux, « la construction assumptivale (c'est-à-dire avec le datif) a de si fortes positions qu'elle peut passer pour l'usage ordinaire dans les cas complets ». Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec les deux éminents grammairiens. De toute évidence ils surestiment la fréquence de cette construction. Au § 1087 ils citent deux exemples du XVII^e siècle ; l'un est tiré des *Fables* de La Fontaine, II, XVIII, « La Chatte métamorphosée en Femme » :

10. Coups de fourches ni d'étrivières
Ne *lui* font changer de manières.

L'autre est emprunté aux *Mémoires d'Artagnan*, p. 103 de Courtilz de Sandras (1644-1712) :

11. Mais je ne lui eus pas plus tôt tenu ce discours que je *lui* vis changer de visage.

Dans ces deux exemples *lui* se trouve employé avec l'infinitif d'un verbe transitif indirect dont le complément d'objet est précédé de la préposition *de*. Si je ne me trompe, dans les paragraphes 1063-1108 de leur *Essai* on cherche en vain un exemple où *le*, *la*, *les* représentent le sujet d'un verbe transitif indirect précédé de la préposition *de*⁴. C'est d'autant plus étonnant que la construction « faire qn changer de qc » est recommandée par Vaugelas, comme nous allons voir. Georges Gougenheim plus avisé et mieux documenté sur ce point que Damourette et Pichon après avoir observé qu'on trouve le datif en particulier avec les infinitifs de verbes du type

1. Lire à ce propos le bel article de Hans Nilsson-Ehle, *Observations sur la soudure syntaxique du groupe faire + infinitif*, *Studia linguistica*, 2 (1948), p. 93-118.

2. Georges Gougenheim, *op. cit.*, p. 357 s.

3. *EGLF*, t. III, §§ 1087, 1105.

4. Il est vrai qu'on trouve au § 1088 3 exemples où *le* et *la* s'emploient en fonction de sujet d'un verbe transitif indirect dont le complément d'objet est précédé de la préposition *à*. Le fait que, selon Robert, la langue parlée préfère souvent dire : Faites-lui renoncer à ses prétentions. Cela lui fit penser à sa mère est passé sous silence.

changer et jouer n'hésite pas à dire que « La construction avec l'accusatif reste d'ailleurs toujours possible ¹ ». Un vers de La Fontaine illustre cet emploi. Cet exemple est conforme à ce que recommande Vaugelas dans ses *Remarques sur la langue françoise*. Voici ce qu'il dit : « Les uns disent, par exemple, il faut faire cela pour eux, afin de les faire souvenir de, etc. Et les autres disent, il faut faire cela pour eux, afin de leur faire souvenir de, etc. Mais il y a cette différence entre ces deux façons de parler, que leur faire souvenir, est l'ancienne, qui n'est plus dans le bel usage, et les faire souvenir, est la nouvelle, usitée aujourd'hui par tous ceux qui font profession de bien parler et de bien écrire ². » Thomas Corneille et l'Académie française l'approuvent. Thomas Corneille précise même en disant : « Tous ceux que j'ai consultez veulent qu'on dise, Faire souvenir quelqu'un de sa promesse, et non pas, Faire souvenir à quelqu'un. Ainsi je ne doute point qu'il ne faille dire, Afin de les faire souvenir, et qu'on ne parle mal en disant, afin de leur faire souvenir ³. » Selon Vaugelas le tour indirect — terme commode employé par Georges et Robert Le Bidois ⁴ — représente donc l'usage ancien. En effet j'en ai relevé chez des auteurs du XVI^e siècle deux exemples. Les voici :

12. « Laissez les dire, fit-il, je vivray de façon que je *leur feray changer de langage* ⁵ ».

13. « *A ceux ci je veux bien* (s'il m'est possible) *faire changer d'opinion...* ⁶ »

Littré en a trouvé un chez Amyot ⁷ et Georges Gougenheim en a noté un dans *l'Heptaméron* de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre ⁸.

Les premiers exemples de la construction *faire qn* + verbe transitif indirect précédé de la préposition *de* sont du XVII^e siècle. J'en ai recueilli 11 exemples chez 8 auteurs différents. En voici un que j'ai trouvé chez M^{me} de Lafayette :

14. Les raisons de son mary ne *la firent pas changer de dessein* ⁹.

1. Georges Gougenheim, *op. cit.*, p. 363.

2. Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise*, éd. A. Chassang, tome II, Paris s. d., p. 63.

3. *Ibidem*.

4. *Syntaxe du français moderne*, t. 2, Paris 1938, § 1253, p. 311.

5. Montaigne, *Essais*, éd. Villey, t. III, Paris 1923, p. 105.

6. Joachim du Bellay, *La Deffence et Illustration de la langue francoyse*, éd. Chamard, Paris 1904, p. 52-53.

7. Dictionnaire de la langue française, t. 1, p. 551, col. 2.

8. Georges Gougenheim, *op. cit.*, p. 363.

9. *La Princesse de Clèves*, 3^e partie, éd. Pléiade, p. 1192,

Cependant, la règle de Vaugelas est loin d'être toujours observée, tant s'en faut. L'usage ancien de s'exprimer est toujours vivant. J'en ai noté 13 exemples. Ce qui frappe, c'est que dans 7 exemples le sujet de l'infinitif est représenté non par un pronom, mais par un nom amené par la préposition *à*. Je relève par exemple chez Guez de Balzac la phrase que voici :

15. Mais je sçay bien qu'il ne sçauroit *faire changer de naturel à l'Heresie* ¹

Ce n'est peut-être pas l'effet du hasard. J'y reviendrai plus tard. Voici deux autres exemples de cette construction empruntés à M^{me} de Lafayette et à M^{me} de Sévigné :

16. Est-ce aussi pour moy, madame, que vous venez de parler, et voudriez-vous me cacher que vous fussiez celle qui a *fait changer de conduite à M. de Nemours* ² ?
 17. Il me semble qu'il ne faut point *faire changer de place aux* vieilles amours, non plus qu'*aux* vieilles gens ³.

L'usage reste flottant au XVIII^e siècle. L'abbé Féraud en témoigne. Dans son *Dictionnaire critique de la langue française*, s. v. *faire*, Rem. 3 on lit l'aveu significatif : « Doit-on dire : on lui fit user, ou on le fit user d'un régime doux ? J'aimerais mieux la première manière, et elle me paraît plus conforme à l'analogie, mais l'une et l'autre sonent mal, et il vaut mieux prendre un autre tour. ⁴ » J'ai recueilli en effet 7 exemples représentant le tour indirect, à savoir 2 de Voltaire et de Hamilton, 1 de Rousseau, de l'abbé Prévost et de Marivaux. Je n'en cite qu'un :

19. Croit-on que s'il (=Socrate) ressuscitait parmi nous, nos savants et nos artistes *lui feraient changer d'avis* ⁵ ?

Quant au tour direct, je n'en connais que 4 exemples, 2 de Voltaire, 1 de Marivaux et de Diderot. Voici celui que j'emprunte à Diderot :

20. Je ne sais ce que ces derniers mots pouvaient avoir de fâcheux pour elle, mais ils *la firent* tout à coup *changer de visage* ⁶.

1. Guez de Balzac, *Les premières Lettres*, t. I, Paris 1933, p. 165.
 2. *La Princesse de Clèves*, éd. Pléiade, p. 1140. Quelques lignes plus bas *changer* est employé comme verbe intransitif : 18 J'avoue que j'ay de la curiosité de sçavoir ce qui l'a fait changer. Le sujet *le* reste naturellement inchangé.
 3. *Correspondance*, t. II, éd. Pléiade, p. 508.
 4. Georges Gougenheim, *op. cit.*, p. 362.
 5. Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, 1^{re} partie, Garnier-Flammarion, Paris 1971, p. 45.
 6. Diderot, *La Religieuse* dans *Œuvres romanesques*, Garnier, Paris 1959, p. 351.

Au XIX^e siècle, les exemples du tour direct sont bien plus nombreux que *lui* et *leur* ou un nom précédé de la préposition *à*. J'ai recueilli 23 exemples de la première manière et 5 seulement de la seconde. Je ne puis songer à les citer tous. Je me borne à indiquer les noms des écrivains qui préfèrent employer *le, la, les* comme sujets de l'infinitif : Boissier, Bourget, Boylesve, Paul-Louis Courier, Gabriel Ferry, Fromentin, Alphonse Karr, Littré, Maupassant. Parmi les tenants de l'ancienne manière, on trouve About, Chateaubriand, Littré, Mérimée, Renan. Je ne cite que l'exemple de Renan :

21. On n'admet plus qu'il soit permis de persécuter les gens pour *leur faire changer de religion* ; les persécuter pour *leur faire changer de langue* ou de patrie nous paraît tout aussi mal¹.

Nous disposons pour le XIX^e et le XX^e siècle d'une preuve certaine que le tour direct l'emporte sur le tour indirect. Ce sont les lexicographes qui nous la fournissent. Littré explique le sens de l'expression « retourner qn » par « lui faire changer d'avis, de parti »². Le *Dictionnaire de l'Académie*, paru en 1932 et 1935, copie Littré. Or le *Dictionnaire Général* de Hatzfeld et Darmesteter, paru de 1890 à 1900, traduit « retourner qn » par « le faire changer d'avis. » Les dictionnaires publiés après 1950, Robert, le *Dictionnaire du français contemporain*, celui de l'éditeur Bordas et *Lexis* suivent l'exemple du *Dictionnaire Général*.

La tendance à employer le tour direct de préférence au tour indirect s'accroît beaucoup au cours du XX^e siècle. J'ai recueilli 29 exemples empruntés à des écrivains et des historiens. Parmi eux se trouvent Simone de Beauvoir, Tristan Bernard, Bourget, Maurice Dekobra, Hervieu, Gérard d'Houville, Maurois, Jules Romains, Georges Simenon et les historiens Louis Batiffol et Pierre Gaxotte. Je me contente de donner 3 exemples :

24. Il est au-dessus de mes forces de *faire changer de place* la Saint-Glinglin³.

1. Ernest Renan, *Discours et Conférences*, Calmann Lévy, Paris 1887, Préface, p. III.

2. Il est curieux de constater que le grand lexicographe use aussi de la construction faire qn changer de qc. Dans son ouvrage *De l'Établissement de la Troisième République*, Paris 1880, p. 430, on lit : 22 Le correctif est dans la liberté de discussion qui permet de plaider devant lui (= le suffrage universel) les causes perdues et de le faire changer d'avis. Et au mot ressouvenir de son *Dictionnaire*, on note : 23 Au besoin faites-le ressouvenir de sa promesse, ce qui est conforme à ce qu'a recommandé Vaugelas.

3. Jules Romains, *Knock ou le Triomphe de la médecine*, NRF, Paris 1924, p. 32.

25. Il s'amusait à la rabrouer publiquement, *la faisait changer* dix fois de vêtements sans raison ¹.
26. Le roi consentit à rapporter son ordre, mais il *fit changer la surintendante* d'appartement et la relégua dans un endroit écarté et obscur ².

Aux exemples littéraires recueillis s'ajoutent 16 exemples relevés dans les quotidiens *Le Monde* et le *Journal de Genève*.

Toutefois, il convient de dire que le tour indirect n'a pas disparu. Il y a toujours quelques écrivains qui lui restent fidèles. Parmi eux nous trouvons en particulier Pierre Benoit, mais aussi Anatole France, Émile Henriot, Joseph Kessel et l'historien Louis Madelin. Voici un exemple tiré de *Lumengarde* de Pierre Benoit :

27. J'entends par là que votre séjour forcé parmi eux n'a pas dû *leur faire changer* grand-chose de leurs habitudes ³.

Nous avons vu que certains écrivains du xvii^e siècle expriment le sujet de l'infinitif par un nom complément d'objet indirect précédé de la préposition *à*. Voir l'exemple 15. On peut se demander pourquoi. Georges et Robert Le Bidois donnent une réponse convaincante, semble-t-il ⁴. Cette construction par le datif du nom met le sujet de l'infinitif en relief et lui donne plus de vigueur. Selon eux, la supériorité de cette construction sur le tour direct est grande. Cette remarque vaut aussi pour les pronoms *lui* et *leur*, sujets de l'infinitif.

J'avoue avoir quelque peine à croire à la pertinence de cette explication. Je rappelle la phrase de Guez de Balzac que j'ai citée plus haut (exemple 15) :

Mais je sçay bien qu'il ne sçauroit *faire changer de naturel à l'Heresie*.

Quand on replace cette phrase dans son contexte, on ne voit pas pourquoi Guez de Balzac aurait éprouvé le besoin de mettre en évidence le sujet de changer. Sans nuire à la clarté de la phrase, il pouvait écrire : Mais je sçay bien qu'il ne sçauroit faire changer de naturel l'Heresie. Cette lettre de Guez de Balzac date de 1621. En employant le tour indirect, Guez de Balzac n'a-t-il pas suivi tout simplement l'exemple des auteurs du xvi^e siècle ? Comme le tour direct est plus fréquemment employé aujourd'hui que le

1. Pierre Gaxotte, *Le siècle de Louis XV*, Paris 1974, p. 69.

2. Louis Batiffol, *La Duchesse de Chevreuse*, Paris 1913, p. 20.

3. *Ed. Livre de Poche*, Paris 1969, p. 37.

4. Georges et Robert Le Bidois, *Syntaxe du français moderne*, t. 2, Paris 1938, p. 311 s.

tour indirect, il faudrait admettre que le français se dispense de plus en plus d'avoir recours à une ressource stylistique importante, à savoir la mise en relief du sujet de l'infinitif. Je suis enclin à croire que si quelques écrivains du xx^e siècle adoptent le tour indirect de préférence au tour direct, cela peut s'expliquer par leur goût de l'archaïsme. Je m'étonne de lire au § 90, Remarque I, de la *Syntaxe française du XVII^e siècle* de A. Haase : « On trouve aujourd'hui le pronom au datif avec faire lorsque ce verbe est suivi d'un infinitif intransitif ayant un complément régi par une préposition. » Mieux vaudrait dire que de nos jours le sujet de l'infinitif s'exprime bien plus souvent par un pronom ou un nom complément direct. Plattner qualifie de faute l'emploi de *lui* et *leur* devant « faire changer de qc »¹. Cependant il s'agit d'un archaïsme de syntaxe.

Poul Hoeybye, dans un article de la revue *Le français moderne*, t. VII (1939), p. 52, ayant aligné tout juste deux exemples du tour direct et deux autres du tour indirect conclut que l'usage est flottant. Cela est contraire aux faits.

Au § 1008 du *Bon Usage* Maurice Grevisse observe qu'en règle générale, après les verbes *faire*, *laisser* et les verbes de perception suivis d'un infinitif sans objet direct, le sujet de l'infinitif se met à l'accusatif. Il ajoute que « parfois cependant, notamment après faire et laisser, l'infinitif sans objet direct a son sujet au datif. » On ne saurait mieux dire.

Ainsi donc en donnant la préférence à la construction dont Vaugelas s'est fait le défenseur, notre époque s'est rangée à l'avis du grand grammairien du xvii^e siècle.

H. GLÄTTLI.

1. *Ausführliche Grammatik der französischen Sprache*, 2. Teil, 3. Heft, Karlsruhe 1906, p. 149.